



**Monseigneur Jean-Marc MICAS**  
**ÉVÊQUE DE TARBES ET LOURDES**

Tarbes, le 16 juin 2025

---

## D É C I S I O N S   e t   N O M I N A T I O N S

---

### DÉCISIONS

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 :

- Les Ensembles paroissiaux de « Cathédrale-Ossun », « Saint-Jean – Sainte-Thérèse – Sainte-Bernadette », « Saint-Joseph Travailleur » (Séméac-Aureilhan), « Saint-Jean XXIII » (Saint-Antoine – Saint-Pierre et Saint-Paul – Saint-Vincent-de-Paul), « Bordères sur l’Echez » et « Tarbes Sud-est » constituent une seule Paroisse dénommée « **Paroisse de Tarbes** ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à la Maison Saint-Paul.

- Les Ensembles paroissiaux de « Tournay » et de « Pouyastruc » constituent une seule Paroisse dénommée « **Paroisse de Tournay-Pouyastruc** ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Tournay.

- Les Ensembles paroissiaux de « Lourdes – Adé-Bartrès, Baronnie des Angles », « Saint-Pé-de-Bigorre - Vallée de l’Ousse » et « Aspin-en-Lavedan » constituent une seule Paroisse dénommée « **Paroisse du Pays de Lourdes** ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Lourdes.

- Les Ensembles paroissiaux « d’Argelès-Gazost », « Pierrefitte-Davantaygues-Cauterets » et « Estrem de Salle-Val d’Azun » constituent une seule Paroisse dénommée « **Paroisse du pays d’Argelès** ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Argelès-Gazost.

- Les Ensembles paroissiaux de « Maubourguet - Rivière-Basse », « Rabastens » et « Vic-en-Bigorre et Enclaves » constituent une seule Paroisse dénommée « **Paroisse du Pays de Vic-Maubourguet** ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Maubourguet.

- Les Ensembles paroissiaux de « Lannemezan - Vallée de la Neste », de « La Barousse » et des « Baronnie » constituent une seule Paroisse dénommée « **Paroisse du Pays de Lannemezan** ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Lannemezan.

- L’Ensemble paroissial de Luz-Saint-Sauveur et Pays Toy devient la « **Paroisse de Luz et Pays Toy** ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Luz-Saint-Sauveur.

- Les Ensembles paroissiaux de « Bagnères-de-Bigorre », « Campan » et « Pouzac » constituent une seule Paroisse dénommée « **Paroisse du Pays de Bagnères** ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Bagnères-de-Bigorre.

- Les Ensembles paroissiaux de « Trie-sur-Baïse », « Castelneau-Magnoac » et « Galan » constituent une seule Paroisse dénommée « **Paroisse de Trie-Magnoac** ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Trie-sur-Baïse.

- Les Ensembles paroissiaux « d'Arreau – Vallée du Louron » et de « Saint-Lary » constituent une seule Paroisse dénommée « **Paroisse des Vallées d'Aure et Louron** ». Le cœur administratif et pastoral de cette nouvelle paroisse sera à Saint-Lary.

**Chaque paroisse nouvelle est provisoirement dénommée comme indiqué. Les fidèles de chaque paroisse pourront me proposer un nouveau nom définitif d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2026.**

- **Le Sanctuaire Notre-Dame de Piétat** (Barbazan-Debat) est érigé en Sanctuaire diocésain.

## NOMINATIONS

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 :

### PAROISSE DE TARBES

- **Le Frère David-Marie FREY** (Communauté Apostolique de Jérusalem) est nommé Curé.

- **L'abbé Dominique AUBIAN** est nommé Vicaire. Il résidera au presbytère de l'église Saint-Jean.

- **L'abbé Louis DEBON** (prêtre *Fidei donum* du diocèse d'Albi) est nommé Vicaire. Il résidera au presbytère de l'église Saint-Antoine.

- **Le Frère Christian SAINT-MARTIN** (Communauté Apostolique de Jérusalem) est nommé Vicaire.

- **Le Frère François-Xavier SCHUBIGER** (Communauté Apostolique de Jérusalem) est nommé Vicaire.

- **L'abbé Hugues EBENGUI KOLONGO** (prêtre étudiant du diocèse de Bangui – Centre-Afrique) est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité du curé modérateur.

### PAROISSE DU PAYS DE LOURDES

- **L'abbé Pierre JAMET**, Vicaire Général, est nommé en outre, Curé *in solidum* et Modérateur de la charge curiale.

- **L'abbé Jean AZAR** est nommé Curé *in solidum*.

- **L'abbé Rock ADJAGBA** (prêtre *Fidei donum* du diocèse de Cotonou) est nommé Vicaire.

- **L'abbé Jan CHYLEK** est nommé Vicaire. Il demeure chapelain du Sanctuaire N.-D. de Lourdes.

- **Le Père Zbigniew MUSIELAK** (Camiliens) est nommé Vicaire.

- **Le Père Antonello FANELLI** (OFM) est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité du curé modérateur.

- **Le Père Marian SWIERCZEK** (Camiliens) est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité du curé modérateur.

#### PAROISSE DU PAYS DE LANNEMEZAN

- **L'abbé Joseph DORCU** est nommé Curé.

- **L'abbé Noël GAYE** est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité du curé.

- **L'abbé Gabriel LAGURGUE** est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité du curé.

- **L'abbé Eugène RUFFLÉ** est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité du curé.

#### PAROISSE DES VALLEES D'AURE ET LOURON

- **Le Père Jacques JAKUBIEC** (M.I.C.) est nommé Curé.

- **Le Père Ian ROZPEDOWSKI** (M.I.C) est nommé Vicaire.

#### PAROISSE DU PAYS D'ARGELES

- **Le Père Abdel BEMADANDJI** (F.I.C.) est nommé Curé.

- **Le Père Daniel AMOUGOU** (F.I.C.) est nommé Vicaire.

- **L'abbé Jean-Florent NUTTENS** est nommé Vicaire.

- **Monseigneur Jacques PERRIER**, Évêque émérite de Tarbes et Lourdes, est nommé Coopérateur, sous la responsabilité du curé.

#### PAROISSE DE LUZ ET PAYS TOY

- **L'abbé Benjamin MARTIN** est nommé Curé.

#### PAROISSE DU PAYS DE BAGNERES

- **L'abbé Antoine MÉRILLON** est nommé Administrateur paroissial.

- **L'abbé Gratien DECADJEVI** (prêtre *Fidei donum* du diocèse de Lokossa - Bénin) est nommé Vicaire.

- **L'abbé Guy AMBROSI** est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité de l'Administrateur paroissial.

- **L'abbé Marcel LACAZE** est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité de l'Administrateur paroissial.

#### PAROISSE DU PAYS DE VIC- MAUBOURGUET

- **L'abbé Gustave ZARABÉ** (prêtre *Fidei donum* du diocèse de Fenerive-Est - Madagascar) est nommé Curé *in solidum* et Modérateur de la charge curiale.

- **L'abbé Raphaël de LASSUS** est nommé Curé *in solidum*.

- **L'abbé Denis RAZAFINDRAVELO** (prêtre *Fidei donum* du diocèse de Fenerive-Est - Madagascar) est nommé Vicaire.

- **L'abbé Christian LAGARDE** est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité du curé modérateur.

- **L'abbé Roland RAMBOANANDRASANA** (prêtre étudiant du diocèse d'Antsirabe-Madagascar) est nommé Prêtre coopérateur. Il exerce sa mission sous la responsabilité du curé modérateur.

#### PAROISSE DU PAYS DE TRIE-MAGNOAC

- **L'abbé Isidore DIATTA** (prêtre *Fidei donum* du diocèse de Ziguinchor - Sénégal) est nommé Curé.

- **L'abbé Innocent NIYIKORA** (prêtre *Fidei donum* du diocèse de Cotonou – Bénin) est nommé Vicaire.

- **L'abbé Francis FENO** (prêtre *Fidei donum* du diocèse de Fenerive-Est - Madagascar), est nommé Vicaire.

#### PAROISSE DE TOURNAY-POUYASTRUC

Les nominations des Pères Christophe MUANA MPUTU et Thaddée TWAGIRAYEZU paraîtront ultérieurement.

Tous les curés et administrateurs paroissiaux exerceront leur charge avec une E.A.P. (selon le droit diocésain), un Conseil paroissial et un Conseil des affaires économiques (selon le droit canonique), ainsi que tous les autres collaborateurs, hommes et femmes, choisis parmi les fidèles des nouvelles paroisses. Leurs membres seront approuvés dans l'année par l'évêque, et inscrits dans l'annuaire diocésain.

#### SANCTUAIRE NOTRE-DAME DE PIETAT

- **L'abbé Cyrille MOY-GABARRET** est nommé Recteur. Il exercera sa mission sous la responsabilité du Vicaire Général.

Il exercera sa charge assisté d'un conseil de 3 personnes au moins dont les noms seront approuvés par l'évêque et inscrits dans l'annuaire diocésain.

## AUTRES NOMINATIONS

**- Pôle missionnaire « Annonce de la Foi » :**

**M. Thibaud LEBLOND** est nommé **Coordinateur** du pôle à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

**- Pôle missionnaire « Diaconie – Service du frère » :**

**M. Christophe MANSAUT**, diacre, est nommé **Coordinateur** du pôle à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

**- Pôle missionnaire « Formation et vie chrétienne » :**

La nomination de la personne en charge nouveau pôle missionnaire sera connue ultérieurement.

**M. Jean-Paul PEREZ**, Secrétaire Général du diocèse, est nommé **Co-Modérateur de la Curie**. Il est en outre nommé **Responsable de la Sécurité informatique** et **Délégué à la protection des données** à compter du 1<sup>er</sup> juin 2025.

Je remercie chaleureusement tous les prêtres et diacres qui servent généreusement dans le diocèse, en particulier ceux qui viennent d'accepter une nouvelle mission.

Je remercie aussi l'abbé **End Eric MUSEHENU MWAKU** (prêtre *Fidei donum* du diocèse de Kikwit - RDC), l'abbé **Michel BIBINO** (prêtre *Fidei donum* du diocèse de Gamboma - Congo) et l'abbé **Momtaz KASHA** (Ordinariat des Catholiques Orientaux) qui vont quitter notre diocèse après plusieurs années passées à son service.

Je confie le ministère et la vie de chacun à la protection de Marie, Notre Dame de Lourdes.



Abbé Antoine Mérillon  
Chancelier



+ Jean-Marc Micas  
Évêque de Tarbes et Lourdes



Tarbes, le 16 juin 2025

**Monseigneur Jean-Marc Micas**  
**Évêque de Tarbes et Lourdes**

## **Lettre aux fidèles**

### **Nouvelles paroisses et Services diocésains**

Chers frères et sœurs,

Le 7 décembre dernier, lors de notre Assemblée diocésaine à Lourdes, j'indiquais le point d'étape de la réflexion de notre diocèse et des différents conseils de l'évêque à propos de l'avenir des Ensembles paroissiaux, des services diocésains et de la gouvernance même du diocèse. Cette démarche, commencée en diocèse le 20 mai 2023, traversée par mes visites pastorales de décembre 2023 à mai 2025 arrive à un terme et à de premières décisions dont je tiens à vous partager le contenu. Le but de tout cela : entendre et mettre en pratique les convocations de l'Eglise universelle à devenir toujours plus et mieux une Eglise en mission, dans nos pays, dans nos diocèses, et pour cela, accepter de revoir à nouveaux frais nos façons de faire et d'être l'Eglise catholique dans le diocèse de Tarbes et Lourdes. Une formule résume cela : vivre une conversion missionnaire et synodale de notre diocèse, avec toute l'Eglise, toujours plus et mieux. Même si ce n'est pas la raison première ni principale, il est clair que l'évolution de notre presbyterium est un aiguillon supplémentaire. C'est le cas notamment à Tarbes : retrait des Frères Prémontrés il y a un an, annonce du retrait des Frères Franciscains et du départ pour l'abbaye de Tournay du P. Bertrand Chevallier à la fin de l'été prochain. Depuis que je suis arrivé (mai 2022), j'ai dû procéder à toutes sortes de nominations dans l'urgence, sans vision préalable de l'ensemble. Désormais, je pense que nous allons enfin vers un peu plus de stabilité dans l'organisation, ce qui est une aspiration de tous !

Je vous l'ai dit : dans tout le diocèse, à partir de septembre 2025 nous ne parlerons plus d'Ensembles paroissiaux, mais de Paroisses dont le cœur administratif et pastoral est compris et organisé pour servir l'ensemble des communautés locales qui constituent la paroisse.

- Au service de la paroisse, il y aura un curé, éventuellement d'autres prêtres et diacres, exerçant sa charge avec une Equipe d'Animation Pastorale (équipe de confiance, resserrée et nommée par lui, qui partage la charge pastorale du curé – cf. CIC 1983 can. 519 –. Cette équipe et le curé se réunissent souvent, idéalement une fois par semaine !), un Conseil paroissial (constitué par élection par tous les paroissiens et représentant les multiples réalités de la paroisse, qui se réunit au moins 4 fois par an), un conseil économique (qui se réunit une fois par mois) et une seule comptabilité paroissiale, si possible un secrétariat paroissial et d'autres services pastoraux. Tous sont au service de l'animation pastorale de la paroisse et de la communion entre tous, notamment des communautés locales et autres groupes qui constituent la paroisse dans son ensemble.
- Les communautés locales, quant à elles, sont aussi nombreuses que possible. Elles sont organisées autour d'une église, d'une salle de réunion, d'un groupe de personnes qui localement font vivre la communauté. Elles sont en lien avec les réalités locales, les élus, les personnes isolées... Les communautés locales sont la mémoire d'un lieu, de son histoire, de sa « couleur » ecclésiale. Chaque communauté locale a sa personnalité. Elles sont le lieu de la proximité avec tous. Elles seront animées par une équipe d'au moins 2 personnes. Cette équipe fera le lien entre la communauté locale et le cœur administratif et pastoral de la paroisse.

Comme je le disais déjà, chaque paroisse devra trouver le bon équilibre entre ses deux pôles : cœur administratif et pastoral de la paroisse et communautés de proximité. Nous tâtonnerons sans doute un peu, ce ne sera pas exactement partout la même chose, on fera des essais, puis on apportera des corrections... Tout cela va être riche et stimulant, j'en suis sûr. Je tiens beaucoup à ce que la proximité soit assurée dans toutes les régions du diocèse, pour que les gens soient accompagnés, puissent faire du KT au plus près de là où ils habitent, être enterrés, baptisés et mariés « chez eux » le plus possible. Il faudra sans doute que chacun y mette du sien, consente à partager les ressources (y

compris économiques). Une paroisse est une famille : tout le monde ne se ressemble pas, et ne doit pas le faire (!), mais tous doivent se recevoir comme frères et sœurs, autour d'un même cœur.

Pour constituer les nouvelles paroisses, qui seront au nombre de 10 pour le diocèse, nous partons largement des Ensembles paroissiaux actuels, sans modifier leur « géographie territoriale ». L'année prochaine sera mise à profit, entre autres, pour affiner cela : telle ou telle communauté de proximité ou village pourra décider de se lier à un autre cœur administratif et pastoral de paroisse que celui qui lui sera affecté « automatiquement » à la rentrée prochaine.

Les prochains mois devront être mis à profit pour constituer les EAP des nouvelles paroisses et les équipes des communautés locales, le partage des missions, les harmonisations diverses pour les baptêmes, mariages, sépultures, service de la diaconie. Il y aura aussi à organiser l'administration du cœur administratif et pastoral de la paroisse à partir de ce qui existe déjà dans les E.P., etc., etc. Il y a beaucoup de travail devant nous (devant vous), mais je suis confiant que la procédure longue choisie pour le faire (depuis mai 2023 !) permettra à chacun de l'aborder avec fruit (pour sa propre vie spirituelle et pour la mission que nous portons ensemble).

Pour les services diocésains, j'ai décidé que nous devons changer de façon de concevoir les choses (un service – un(e) responsable et une équipe). Cette façon de faire a rendu de très grands services, mais n'est plus adaptée. Elle favorise un fonctionnement « en silos » (chacun dans son domaine communique peu avec les autres domaines), et lorsqu'on ne trouve pas de responsable, le service n'est plus assuré. Ainsi, des pans entiers de la mission de l'Eglise ne sont aujourd'hui accompagnés par aucun service diocésain (même s'ils peuvent continuer d'être assumés au niveau des paroisses). Désormais, il est décidé de « réactiver » notre responsabilité pastorale et missionnaire à l'égard de tous en organisant les choses autour de 3 nouveaux pôles missionnaires : « Annonce de la Foi », « Diaconie-Service du frère » et « Formation et vie chrétienne ». Chaque pôle sera coordonné par une personne et les responsables des différents services constitueront l'équipe d'animation du pôle qui ainsi portera un regard transversal plus large, « n'oubliant » personne ! Je développerai tout cela dans ma lettre pastorale.

Avec le reste du diocèse, il y aura aussi à lancer les formations requises, et souvent demandées, pour tous les acteurs de la vie et de la mission de notre Eglise diocésaine.

Avec le reste de l'Eglise, il y a enfin le renforcement de l'appel, de la formation des futurs prêtres et diacres du diocèse, la réflexion, le discernement, l'appel, la formation et l'envoi en mission de futurs ministres institués laïcs.

Je vous invite, chers frères et sœurs, à entrer généreusement et avec confiance dans cette aventure. Je n'ignore pas l'ampleur du défi ! L'Esprit Saint nous est donné pour poursuivre la route initiée par les Apôtres après la Pentecôte. Invoquons-le sur chacun de nous, et sur le diocèse, en abondance !

Bien fraternellement,



† J.-M. Micas